

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
\*\*\*\*\*  
MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES  
ET DES INDUSTRIES ANIMALES  
\*\*\*\*\*  
CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE  
POUR NORD (CDEN)  
\*\*\*\*\*  
DIRECTION ADMINISTRATIVE  
\*\*\*\*\*  
SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER  
\*\*\*\*\*  
BUREAU DES MARCHES  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace –Work - Fatherland  
\*\*\*\*\*  
MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES  
AND ANIMAL INDUSTRIES  
\*\*\*\*\*  
LIVESTOCK DEVELOPMENT FUND  
FOR THE NORTH (CDEN)  
\*\*\*\*\*  
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT  
\*\*\*\*\*  
ADMINISTRATIVE AND FINANCIAL SERVICE  
\*\*\*\*\*  
PUBLIC CONTRACTS OFFICE  
\*\*\*\*\*

### DECISION N°020/D/MINEPIA/CDEN/DA/SAF/BM DU 30/09/2024

**Portant attribution de la lettre-commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°004/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2024 du 24/05/2024 pour les travaux de réhabilitation de la Délégation d'Arrondissement de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (DAEPIA) de MINDIF dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la CDEN.**

#### **LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN),**

Vu la Constitution ;  
Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;  
Vu la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2024 ;  
Vu le décret n° 66/214/COR du 1<sup>er</sup> Aout 1966 portant création d'une Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) ;  
Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;  
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 2012/382 du 14 décembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des industries animales ;  
Vu l'Arrêté n°00002/MINEPIA du 17 janvier 2014 portant nomination des Responsables dans les Services Rattachés du MINEPIA ;  
Vu la circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2023 ;  
Vu la circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;  
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°004/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2024 du 24/05/2024 pour les travaux de des activités réhabilitation de la Délégation d'Arrondissement de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (DAEPIA) de MINDIF dans le cadre de la mise en œuvre de la CDEN ;

Considérant le procès-verbal de la CIPM du 25 juin 2024 portant proposition d'attribution de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susvisé ;

#### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** L'entreprise **CCPC SARL** est attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°004/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2024 du 24/05/2024 pour les travaux de réhabilitation de la Délégation d'Arrondissement de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (DAEPIA) de MINDIF dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la CDEN., d'un montant de **18 608 769 (Dix-huit millions six cent huit mille sept cent soixante-neuf) francs CFA Toutes taxes Comprises**, pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.

**Article 2** Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction Administrative de la CDEN, pour l'élaboration de la Lettre-Commande correspondante.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Garoua, le 30/09/2024  
*Le Directeur Administratif*  
(é) HAMIDOU SAÏDOU

#### **Ampliations :**

- ✓ MINEPIA/YDE ;
- ✓ GOUV/EN(ATCR) ;
- ✓ DRMP/EN ;
- ✓ ARMP (pour publication et archivage) ;
- ✓ CIPM/CDEN ;
- ✓ Chrono/archives.

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
\*\*\*\*\*  
MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES  
ET DES INDUSTRIES ANIMALES  
\*\*\*\*\*  
CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE  
POUR NORD (CDEN)  
\*\*\*\*\*  
DIRECTION ADMINISTRATIVE  
\*\*\*\*\*  
SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER  
\*\*\*\*\*  
BUREAU DES MARCHES  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace –Work - Fatherland  
\*\*\*\*\*  
MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES  
AND ANIMAL INDUSTRIES  
\*\*\*\*\*  
LIVESTOCK DEVELOPMENT FUND  
FOR THE NORTH (CDEN)  
\*\*\*\*\*  
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT  
\*\*\*\*\*  
ADMINISTRATIVE AND FINANCIAL SERVICE  
\*\*\*\*\*  
PUBLIC CONTRACTS OFFICE  
\*\*\*\*\*

**COMMUNIQUE N° 018/C /MINEPIA/CDEN/DA/SAF/BM DU 30/09/2024**  
**Portant publication des résultats de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°004/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2024 du 24/05/2024 pour les travaux de réhabilitation de la Délégation d'Arrondissement de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (DAEPIA) de MINDIF dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la CDEN.**

Le Directeur Administratif de la Caisse de Développement de l'Élevage pour le Nord communique :

Est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres suscité, l'entreprise, ci-après désignée :

<b>Entreprise</b>	<b>Proposition financière TTC (FCFA)</b>	<b>Délai d'exécution</b>
<b>CCPC SARL</b>	<b>18 608 769</b>	<b>60 Jours</b>

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Administrative de la CDEN pour l'élaboration de la lettre-commande y afférente.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

Garoua, le 30/09/2024

*Le Directeur Administratif*  
Maitre d'Ouvrage  
(é) **HAMIDOU SAÏDOU**

**Ampliations :**

- ✓ MINEPIA/YDE ;
- ✓ GOUV/EN (ATCR) ;
- ✓ DRMP/EN ;
- ✓ ARMP (pour publication et archivage) ;
- ✓ CIPM/CDEN ;
- ✓ Chrono/archives.